

COVID-19 - FLASH INFO

08/04/2020

A NE PAS MANQUER

Les Jeudis de France Assos Santé

"Prévenir et faire face au COVID-19"

[Regardez le replay
du 1er webinaire](#)

Un nouveau rendez-vous interactif d'information et de communication assuré par des spécialistes et experts pour vous éclairer et vous accompagner, **tous les jeudis à partir de 9h00**.
Exposés, réflexions, échanges... Vous avez la parole !

Ce jeudi 08 avril à 11h00

"COVID-19, Assurer la prise en charge et la continuité des soins pour tous"

INSCRIPTION GRATUITE

LIENS UTILES

COVID-19 : le point d'actualité local

Tous les jours, l'Agence Régionale de Santé de la Martinique publie le point de la situation en Martinique lié au Coronavirus.

Rendez-vous quotidiennement sur leur site pour rester informé !

[CONSULTER LE SITE](#)

Réserve Civique - Plateforme d'engagement pour tous

Espace d'engagement pour tout ceux qui souhaitent aider et faire plus.

[JE VEUX AIDER](#)

Espaces dédiés aux personnes en situation de handicap

Sites Internet officiels sous l'égide du gouvernement pour aider et accompagner les personnes en situation de handicap.

[SOLIDAIRES-HANDICAPS](#)[GOUVERNEMENT.FR](#)

Coup de pouce - Assistance

Bénéficiez d'une aide gratuite pour faire vos démarches en lignes sur **[solidarité-numérique.fr](#)**

COVID-19 - FLASH INFO

BON À SAVOIR

Attestation de déplacement dérogatoire numérique

Depuis la début de la semaine, le Ministère a mis en place un formulaire en ligne à compléter afin de générer une attestation de déplacement dérogatoire numérique. Les données saisies sont stockées exclusivement sur votre téléphone ou votre ordinateur. Aucune information n'est collectée par le Ministère de l'Intérieur. L'attestation pdf générée contient un code-barres graphique qui permet de lire les informations portées dans votre attestation, lors d'un contrôle notamment.

[VERSION PAPIER](#)

[J'UTILISE UNE ATTESTATION NUMÉRIQUE](#)

[NEWS] Téléconsultation & Coronavirus

La téléconsultation avec son médecin traitant **est maintenant remboursée à 100%** par l'Assurance Maladie pour **tout autre motif que le COVID-19**.

Pour s'y retrouver, [voici une synthèse patient](#) réalisée par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Les consultations par téléphone ont été autorisées dans le cadre de l'épidémie COVID-19 par le ministre des solidarités et de la santé, pour les patients dépourvus de moyens de connexion en vidéo.

Ces consultations **sont réservées aux patients atteints ou suspectés de COVID-19**.



Renouvellement des ordonnances périmées

La mesure de renouvellement de tous les médicaments directement en pharmacies d'office et en pharmacies hospitalières est prolongée jusqu'au 31 mai 2020. ([cf. Décret du 28 mars 2020](#))

Interview sur RCI de la Ministre des Outre-Mer

Le 03 avril dernier, la ministre des Outre-Mer évoquait la situation sanitaire notamment aux Antilles lors d'un interview téléphonique.

[Retrouvez notre article Internet dédié, **ICI** et réécoutez cette intervention.](#)

COVID-19 - FLASH INFO

Organisation Mondiale de la Santé - ANTI STRESS

L'OMS nous invite à **faire face au stress** durant cette crise sanitaire.

Une affiche nous donnant **les bonnes pratiques à adopter** pour faire face au stress est donc disponible et traduite en plusieurs langues.

Retrouvez-les affiches traduites, [ICI](#) et cliquez sur l'image, ci-contre pour lire l'affiche traduite en français.



Opérations massives de dépistages

Le ministère des solidarités et de la santé a annoncé, le lundi 06 avril, le **lancement d'opérations massives de dépistage dans les établissements accueillant les "personnes les plus fragiles"**, notamment les EHPAD.

Ces tests pourront être réalisés à compter du premier cas confirmé de malade du coronavirus au sein de l'établissement.

En Martinique, depuis le 02 avril, une **équipe mobile de dépistage, mis en place par l'ARS et le CHU de Martinique se déplace sur demande des structures**. Le dépistage des résidents des EHPAD est notamment systématique dès présence de des symptômes COVID-19.

[NEWS] Arrêts de travail - Personnes identifiées à risque élevé

La possibilité d'arrêt de travail des proches des personnes identifiées à risque élevé a été validée par le Ministère. Cette disposition s'étend aux conjoints et aux personnes cohabitant avec la personne identifiée à risque.

Les personnes concernées pourront donc solliciter leur médecin traitant sur la base de cette disposition l'autorisant à prescrire l'arrêt de travail.

La fiche récapitulative des modalités de la délivrance des avis d'arrêt de travail et versement des indemnités journalières dans la cadre du COVID-19 a été actualisée au 1er avril 2020.

Vous pouvez la consulter en cliquant [ici](#).



COVID-19 - FLASH INFO

LES DERNIER(S) COMMUNIQUE(S) DE PRESSE OU NOTE(S) DE FRANCE ASSOS SANTE

- 30 mars - [Covid-19 : alerte sur la prise en charge de la douleur chronique et lors de la fin de vie](#)

SPECIAL "RU" et acteurs associatifs

RU et bénévoles, **en confinement, continuez à vous former !**

Pour cela, France Assos Santé met à votre disposition des modules de formation (1 à 3h) gratuits et faciles d'accès.

Naviguez et apprenez à votre rythme et en fonction du temps que vous avez.



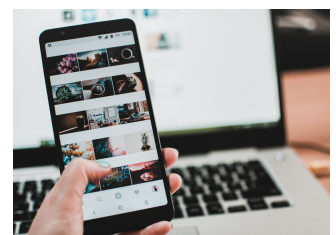
Pour accéder aux formations en ligne, nous vous donnons rendez-vous sur notre site [Extranet](#).

Vérifiez auprès de nous si vous avez déjà des codes d'accès. Vous pouvez faire une demande d'inscription et de codes, [ICI](#).

[NOUVEAUTE] Dans le cadre de votre accompagnement en cette période de crise sanitaire, **un programme "RU : Les jours d'après"** vous sera très bientôt proposé, par mail pour vous aider à préparer les actions possibles Post-COVID-19.

QUELQUES CONTACTS LOCAUX

- SOS KRIZ - 0800 100 811 - 24h/24h et 7j/7
- UFM - 0596 71 26 26 - Lun. au ven. 8h à 18h, sam. 8h à 12h30
Union des Femmes de la Martinique ou composez le 3919
- Enfance en danger - 0596 30 21 38
Cellule de Recueils d'Information Préoccupantes
- Centre de Santé polyvalent - 0596 70 23 77
- Clikodoc - [En ligne](#) - Téléconsultation médicale
- Pharmacie de Garde et d'Urgence - 3237 - à partir de 18H
- CDAD - 0596 48 43 20 - Assistance juridique



COVID-19 TOUTES LES INFOS

Consultez le site du gouvernement

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>



NOS CONTACTS



[France Assos Santé Martinique](#)



<http://www.france-assos-sante.org>



martinique@france-assos-sante.org



Suzie - 0696 21 41 41

Audrey - 0696 21 24 67